LA PAILLERE - COMPOSTELLE
Comité de Quartier
33600 PESSAC

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU SAMEDI 9 JANVIER 2010
COMITE DE QUARTIER LA PAILLERE- COMPOSTELLE

Ouverture de l'Assemblée Générale à 17H 45.

Monsieur Michel MENETRIER, vice-président de l'ancien Comité de Quartier la Paillère- Compostelle dissous en 2007, prend la parole, remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister à cette assemblée. Il présente l'ordre du jour :

- Situation depuis février 2007,
- Programme et grandes lignes d'action,
- Présentation des candidats et vote,
- Débat.

Plusieurs représentants de la Mairie de Pessac ont prévu de nous rejoindre à 18 h 30.

1. SITUATION DEPUIS FEVRIER 2009

Après bien des années de d'investissement, les membres du Conseil d'Administration du Comité la Paillère-Compostelle ont connu une certaine lassitude. L'AG attirait de moins en moins de personnes, en particulier en février 2007, où seuls trois membres qui n'appartenaient pas au CA étaient présents. L'ensemble des actions ne suscitait plus l'intérêt des habitants. Les membres du CA ont présenté leur démission collective et le Comité de quartier a été mis en sommeil par la municipalité de Pessac.

Monsieur Michel Ménétrier alors vice-président, quelques membres de l'ancien CA acceptent de jouer le rôle d'intermédiaire entre le quartier et la Mairie ; mais, n'ayant pas de mandat électif, ils ne peuvent assurer qu'une représentation minimale sans réelle légitimité.

Depuis 2003, différents problèmes d'urbanisme et de voierie se posaient au quartier, dont certains ont été résolus. Mais en janvier 2008, la Municipalité lance une enquête sur de nouveaux projets de voierie, de circulation, d'urbanisme, d'aménagement du Campus. Monsieur Ménétrier reçoit les courriers, intervient au mieux dans les diverses réunions. La situation devient confuse. Monsieur le Maire encourage Monsieur Ménétrier à faire renaître le Comité de Quartier.

En juin 2009 quelques membres de l'ancien comité relancent un appel à candidatures ; dix réponses sont obtenues. Une réunion préparatoire à l'élection d'un nouveau CA a lieu le 23 octobre 2009 rassemblant douze personnes quelques autres excusées se montrant intéressées. Une Assemblée Générale élective est prévue le 9 janvier 2010.

Ce jour, l'Assemblée générale rassemble vingt personnes présentes, treize ayant donné procuration pour voter.

2. PROGRAMME ET GRANDES LIGNES D'ACTION

Monsieur Ménétrier présente un diaporama montrant les différents points du quartier qui posent problème et pour lesquels le Comité doit se mobiliser. Parmi eux,

- **Projets de circulation**.

Le stationnement et le problème du sens unique Avenue de la Paillère ne sont toujours pas résolus, d'autant plus que la circulation va s'accentuer dès février 2010 avec la mise en service d'une navette qui verra circuler un autobus toutes les dix minutes dans chaque sens.

Rue du Relais, le débouché sur l'avenue de Compostelle reste dangereux, se pose aussi le problème du débouché de l'avenue de Compostelle sur le cours de la Libération (amélioration des feux tricolores, de la signalisation au sol).

L'accès au campus est très difficile pour ceux qui ne connaissent pas le quartier et qui se perdent, cherchant en vain une signalisation : notre quartier n'est signalé sur aucun panneau.

- **Cadre de vie**

Un nouveau projet concernant le Prieuré de Compostelle est en cours, il doit être présenté au quartier.

Les abords des bornes de collectes collectives restent sales, dangereux et encombrés d'objets de toute sorte.

Le terrain de l'APAJH est à l'abandon.

- **Projet Campus**

C'est le projet le plus important, nous sommes tous concernés car notre quartier est complètement enclavé, il n'existe qu'un passage pour franchir la ligne du tramway en voiture d'où les problèmes de circulation le matin et le soir ; le cheminement piéton vers le tramway est sale et non sécurisé en particulier la nuit, les trottoirs sont boueux, quasiment impraticables quand il pleut et il n'y a pas de pistes cyclables.

- **Vie du quartier**

Il est important d'impulser une nouvelle activité, une motivation des habitants avec différentes animations.

3. PRESENTATION DES CANDIDATS ET VOTE

Quinze personnes se sont portées candidates au nouveau Conseil d'Administration.

Chacun se présente à l'assemblée.

Monsieur BENTAYOU Ghislain
Monsieur BORDIN Jean Marc
Madame BOURG Marie Claire
Monsieur DUPONT Pierre
Madame GARIMBAY Marie Christine
Monsieur GIRAUDON Michel
Madame LEBLANC Monique
Monsieur LOPEZ François
Monsieur MENETRIER Michel
Madame MEVEL Isabelle
Madame MIDAVAINE Chantal
Madame NAU Françoise
Madame NICOLAY Mary
Monsieur SENICHAULT Jean Pierre
Madame TUVALLE Catherine

Monsieur Ménétrier demande à l'assemblée si personne ne s'oppose à un vote à main levée puisqu'il s'agit d'une liste. La proposition est acceptée. Les candidats sont élus à l'unanimité, après que les votants (présents ou votants par procuration) aient pris leur adhésion au comité de quartier pour 2010.

Nombre d'adhérents votants : 33

Votants présents : 20

Votants par procuration : 13

A la demande des membres de l'ancien comité, Madame LABARDE ancienne secrétaire, est proposée au titre de Présidente d'Honneur.

4. DEBAT

Monsieur Lestynek, Président de la Fédération des quartiers de Pessac, intervient :

Un Comité de quartier repose sur l'implication de chacun dans la vie du quartier ; or, La Paillère - Compostelle connaît des difficultés liées à sa situation géographique, à la lisière de Talence et isolée de Pessac. Ce quartier revêt un caractère historique, le relais de Compostelle, mais rien n'est fait pour le sauver. Espérons que le Plan Campus prendra en compte cette situation. Nous voulons que les habitants soient intégrés, en symbiose avec le Campus. Les espaces verts sont menacés, la voierie doit être redessinée en particulier l'accès avenue de Compostelle .

Monsieur Ménétrier présente les représentants du Conseil Municipal qui viennent d'arriver :

Outre Monsieur Michel Cabannes et Madame Dominique Monnier, membres adhérents au Comité de Quartier, sont présents : Madame Françoise Bourdeau, Madame Dominique Dumont, Madame Odile Eyssautier, Madame Edith Moncoucut, Madame Isabel Vincent-Pereira, Madame Sylvie Trautmann.

Les différents points évoqués plus haut sont repris en présence des élus.

Monsieur Lopez demande la parole :

Abordés pour la nième fois, les problèmes avenue de la Paillère sont aujourd'hui d'une extrême urgence. A plusieurs reprises ces dernières semaines, les riverains ont été verbalisés par la police pour stationnement non conforme, parfois en contradiction avec l'arrêté municipal régissant le stationnement de l'avenue ; ils ont rencontré les représentants concernés de la Municipalité. Il est très important de résoudre ce problème avant l'ouverture de la ligne navette qui verra passer 200 autobus par jour et ce, toutes les dix minutes. Autre problèmes, le sens unique qui n'est pas respecté et l'absence de piste cyclable.

Monsieur Tsevery, Président du Conseil Syndical de la Résidence Compostelle, s'exprime à son tour :

La sortie de la Résidence rue du Relais vers l'avenue de Compostelle reste un problème non résolu : nous avions demandé la pose de ralentisseurs avenue de Compostelle ; réponse : aucune décision ne sera prise dans l'immédiat.

Monsieur Ménétrier pose un certain nombre de questions :

Concernant le triangle de Bardanac et le projet de Maison de quartier, le quorum n'étant jamais atteint à l'AG des propriétaires, l'achat du terrain reste impossible depuis deux ans ; la seule solution est l'expropriation. Qu'en sera-t-il ? De plus, les habitants souhaitent l'aménagement d'un espace public tout autour.

Monsieur Cabannes prend la parole au nom de la Municipalité, précise que tous les élus présents à cette assemblée ont pris bonne note de tous les problèmes, feront remonter les informations et les revendications, en précisant que l'urgence reste l'avenue de La Paillère.

Monsieur Ménétrier remercie tous les présents, précise que le CA se réunira au plus vite pour l'élection d'un bureau et d'un président.

La séance est levée à 19h45.

La secrétaire de séance,	Le Président de séance,
Françoise NAU	Michel MENETRIER